

Présents : Mr F. CORDIER : Echevin - Président ;
Mr. D. LEBAILLY, Mme P.DUVIVIER : Echevins
MM. P. DUBOIS, C. GHILMOT, F. VINCENT, M. JEAN, C. DEMAREZ,
Mmes M- C. LEROY, L. FERON, M.C. Dauby, V. DUMONT,
V. DESMARLIERES : Conseillers communaux
Mme M.L. VANWIELENDAELE : Directrice Générale ff

En cours de séance : Mr O. HARTIEL et Mr B. LEFEBVRE

Excusés : Mr P. MIROIR et Mme L. BACKELAND

Tirage au sort : DUMONT Vinciane

Mr DEMAREZ demande la parole et l'obtient.

Il informe qu'en application de l'article 75 du Règlement d'Ordre Intérieur, il posera quatre questions d'actualité. Le Président répond que la parole lui sera accordée dès que l'examen des points inscrits à l'ordre du jour de la séance publique sera terminé.

A l'unanimité, décide d'inscrire à l'ordre du jour le point supplémentaire suivant :

Point supplémentaire :

- Accueil temps libre : organisation d'un stage durant les vacances de carnaval : décision

Ce point portera le numéro 7A

1. Procès-verbal de la séance précédente : approbation.

A l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance précédente.

Mr HARTIEL Olivier entre

2. Article 60 du Règlement Général de Comptabilité Communale : décision :

Attendu que dans le cadre de la rénovation de la toiture de la crèche de Ladeuze, début avril 2016, lors de la réalisation du métré préparatoire au marché, l'agent administratif en charge du dossier technique a constaté une petite tache sur le mur du grenier du bâtiment;

Attendu que, lors de la visite imposée le 9 juin 2016 aux candidats désirant participer au marché susmentionné, ce même agent a constaté que la tâche s'était fortement propagée et laissait présumer de la présence d'un champignon (suspicion de mэрule);

Attendu que le jour même, rendez-vous a été pris avec Hainaut Vigilance Sanitaire sis Boulevard Saintelette, 55 à 7000 Mons afin d'effectuer les constatations et prélèvements nécessaires à l'analyse fongique et fixé au 23 juin 2016;

Vu le rapport de Hainaut Vigilance Sanitaire sis Boulevard Saintelette, 55 à 7000 Mons du 27 juin 2016 confirmant la présence de mэрule - joint à la présente délibération;

Attendu que Hainaut Vigilance Sanitaire préconise une intervention urgente afin d'éradiquer le champignon le plus rapidement possible puisque ce dernier est en phase active de développement et de différenciation et que les dégâts peuvent s'aggraver ou s'étendre à d'autres parties du bâtiment avec risque d'effondrement du plancher du grenier;

Considérant que les firmes suivantes ont été consultées par téléphone le 30 juin 2016 afin de prendre part à la procédure négociée :

- PROTECTOR BELGIUM BVBA, Biestebroekstraat 2A à 1070 Brussel
- MURPROTEC SA, Avenue De L'industrie 22 à 1420 Braine-L'alleud
- BIO-PROTECT SA, Rue Des Fagotis 3 à 5380 Noville-Les-Bois

Considérant que seule la société Protector sise Biestebroekstraat 2A à 1070 Brussel s'est montrée intéressée et a accepté d'effectuer une visite afin de remettre une offre dans le cadre du dossier d'éradication de la mэрule à la crèche de Ladeuze ;

Considérant que l'offre remise par la société Protector a été remise sur base de sa visite sur les lieux et qu'aucun cahier spécial des charges n'a été réalisé contrairement à la loi du 15 juin 2006 sur les marchés publics;

Considérant que la délibération du collège communal du 28 juillet 2016 décidant d'attribuer le marché d'éradication de la mэрule à la crèche de Ladeuze à l'entreprise PROTECTOR BELGIUM BVBA, Biestebroekstraat 2A à 1070 Brussel au montant de son offre de 25.533,00 € hors TVA ou 30.894,93 €, 21% TVA comprise est fondée sur base de l'article 26, §1, 1^oc de la loi du 15 juin 2016 (urgence impérieuse résultant d'événements qui étaient imprévisibles pour le pouvoir adjudicateur);

Considérant que, conformément à l'article 1311-5 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le Conseil communal du 1^{er} octobre 2016 aurait dû délibérer s'il admettait ou non la dépense relative à l'éradication de la mэрule et pas juste en être informé ;

Vu la délibération du Collège communal du 13 décembre 2016 approuvant le paiement de la facture de l'entreprise PROTECTOR BELGIUM BVBA, Biestebroekstraat 2A à 1070 Brussel relative à l'éradication de la mэрule à la crèche de Ladeuze d'un montant de 24.080,00 € HTVA ou 29.136,80 € TVA comprise sur base de l'article 60 du Règlement Général de la Comptabilité Communale.

Vu l'article 60 du Règlement Général de la comptabilité Communale par lequel le Collège décide que la dépense doit être imputée et exécutée sous sa responsabilité ;

DECIDE, à l'unanimité,

Art.1 - De ratifier la décision du Collège communal du 13 décembre 2016 approuvant le paiement de la facture de l'entreprise PROTECTOR BELGIUM BVBA, Biestebroekstraat 2A à 1070 Brussel relative à l'éradication de la mэрule à la crèche de Ladeuze d'un montant de 24.080,00 € HTVA ou 29.136,80 € TVA comprise.

Art.2 - De transmettre la présente délibération à la Directrice Financière et au service finances pour information et disposition.

3. Financement des dépenses extraordinaires : approbation des conditions et du mode de passation : décision

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment l'article L1222-3 §1 relatif aux compétences du Conseil communal, et les articles L3111-1 et suivants relatifs à la tutelle ;

Vu la loi du 15 juin 2006 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services et ses modifications ultérieures, notamment les articles 25 et 26, § 1, 2^o b;

Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services ;

Vu l'arrêté royal du 15 juillet 2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures ;

Vu l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics et ses modifications ultérieures, notamment l'article 5, § 2 ;

Considérant le cahier des charges N^o CSCH 469 - Financement dépenses extraordinaires relatif au marché "Financement des dépenses extraordinaires - exercice 2017" établi par le Service Comptabilité ;

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 6.721.500,00 € (montant pour 4 ans – article 26, § 1,2^ob) ;

Considérant qu'il est proposé de passer le marché par appel d'offres ouvert ;

Considérant que cette estimation dépasse les seuils d'application de la publicité européenne ;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2017, articles XXX/96151 et au service ordinaire, articles XXX/21101 et xxx/91101;

Considérant que la présente décision a une influence financière supérieure à 22.000,00 € et conformément à l'article L1124-40 §1,3^o du CDLD, une demande afin d'obtenir l'avis de légalité exigé a été soumise le 13 janvier 2017, le Directeur financier a rendu celui-ci le 17 janvier 2017 ;

DECIDE, à l'unanimité,

Art.1 - D'approuver le cahier des charges N^o CSCH 469 - Financement dépenses extraordinaires et le montant estimé du marché "Financement des dépenses extraordinaires - exercice 2017", établis par le Service Comptabilité. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 6.721.500,00 €.

Art.2 - De choisir l'appel d'offres ouvert comme mode de passation du marché.

Art.3 - De soumettre le marché à la publicité européenne.

Art.4 - De compléter et d'envoyer le formulaire standard de publication au niveau national et européen.

Art.5 - De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2017, articles XXX/96151 et au service ordinaire, articles XXX/21101 et xxx/91101.

Art.6 - De transmettre la présente délibération à la Directrice Financière, aux autorités de tutelle et au service finances pour information et disposition.

4. Désignation d'un auteur de projet dans le cadre des dossiers UREBA 2013 : approbation des conditions et mode de passation du marché : décision

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment l'article L1222-3 §1 relatif aux compétences du Conseil communal, et les articles L3111-1 et suivants relatifs à la tutelle ;

Vu la loi du 15 juin 2006 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services et ses modifications ultérieures, notamment l'article 26, § 1, 1° a (le montant du marché HTVA ne dépassant pas le seuil de 85.000,00 €) ;

Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services ;

Vu l'arrêté royal du 15 juillet 2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures, notamment l'article 105 ;

Vu l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics et ses modifications ultérieures, notamment l'article 5, § 2 ;

Considérant le cahier des charges N° CSCH 471- Auteur de projet - UREBA 2013 relatif au marché "Dossiers UREBA 2013 - Auteur de projet - Coordinateur" établi par le Service environnement ;

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 38.347,10 € hors TVA ou 46.399,99 €, 21% TVA comprise ;

Considérant qu'il est proposé de passer le marché par procédure négociée sans publicité ;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2017, article 137/733-60 (n° de projet 20170033) et sera financé par emprunt ;

Considérant que la présente décision a une influence financière supérieure à 22.000,00 € et conformément à l'article L1124-40 §1,3° du CDLD, l'avis de légalité du directeur financier a été obtenu le 20 janvier 2017 ;

DECIDE, à l'unanimité,

□ D'approuver le cahier des charges N° CSCH 471- Auteur de projet - UREBA 2013 et le montant estimé du marché "Dossiers UREBA 2013 - Auteur de projet - Coordinateur", établi par le Service environnement. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 38.347,10 € hors TVA ou 46.399,99 €, 21% TVA comprise.

□ De choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

□ De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2017, article 137/733-60 (n° de projet 20170033).

5. Plan de cohésion sociale 2014-2019 : résiliation d'une convention de partenariat : décision

Vu le décret du 06 novembre 2008 relatif au plan de cohésion sociale dans les villes et communes de Wallonie, pour ce qui concerne les matières dont l'exercice a été transféré à la Communauté française et plus particulièrement ses articles 6 et 7 ;

Vu l'appel à adhésion du 13 février 2013 du Gouvernement Wallon adressé à toutes les communes wallonnes les invitant à reconduire leur Plan de cohésion sociale en vue de promouvoir la cohésion sociale et l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux sur leur territoire ;

Attendu que le collège communal a souhaité reconduire son Plan de cohésion sociale pour les années 2014 à 2019 ;

Attendu que le Gouvernement Wallon en sa séance du 20 mars 2014 a approuvé le Plan de la Ville de Chièvres ;

Attendu que le conseil communal en sa séance du 25 mars 2014 a approuvé la convention de partenariat avec le CPAS, concernant une seule action : le guichet unique ;

Vu l'arrivée de nombreux partenaires et l'enveloppe budgétaire moindre allouée par le Service Public de Wallonie ;

Vu que le guichet unique géré par le CPAS peut être poursuivi en dehors du Plan de Cohésion Sociale ;

Vu la délibération du Conseil de l'Action Social de ce jour décidant de mettre fin, de commun accord avec la Ville de Chièvres, à la convention de partenariat relative à l'exécution du Plan de cohésion sociale 2014-2019, concernant le guichet unique;

Vu le code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

DECIDE, à l'unanimité :

Art.1. de mettre fin, de commun accord avec la Ville de Chièvres, à la convention de partenariat relative à l'exécution du Plan de cohésion sociale 2014-2019, concernant le guichet unique;

Art. 2. de transmettre la présente à la Région Wallonne et au CPAS.

6. Modification du projet de bail emphytéotique à passer avec le Fonds du Logement des Familles Nombreuses de Wallonie : décision

Vu la déclaration de politique du logement approuvée en séance du Conseil Communal du 25 septembre 2013 ;

Attendu que la Ville est propriétaire d'un bâtiment situé grand Rue n° 8+ à Chièvres, cadastré section A numéro 0430VP0000 d'une contenance en superficie de 4 ares d'un revenu cadastral de 3.118 euros ;

Attendu que cet immeuble n'est grevé d'aucun privilège, d'aucune hypothèque ou d'aucun autre droit réel et que dès lors, il est quitte et libre de toutes inscriptions et transcriptions quelconques ;

Attendu que ce bâtiment, autrefois à usage d'arsenal pour le service incendie, est inoccupé depuis plusieurs années suite à la construction d'une nouvelle caserne ;

Attendu que la Ville est dans l'impossibilité technique et financière de réaliser des travaux de transformation de ce bâtiment ;

Vu la demande croissante de logements sur l'entité ;

Attendu qu'une opération de rénovation de ce bâtiment avec pour opérateur le Fonds du Logement des familles nombreuses de Wallonie a été introduite dans le cadre du programme communal d'actions en matière de logement 2014-2016 ;

Attendu que cette opération a été approuvée par le Gouvernement Wallon en date du 3 avril 2014 pour un montant total de subvention de 345.000 euros ;

Vu la délibération du conseil communal du 3 octobre 2016 approuvant les clauses du projet de bail emphytéotique d'une durée de 66 ans à passer avec le Fonds du Logement des familles nombreuses de Wallonie, dans le cadre de la transformation du bâtiment situé grand Rue n° 8+ à Chièvres, cadastré section A numéro 0430VP0000 d'une contenance en superficie de 4 ares d'un revenu cadastral de 3.118 euros en 3 logements ;

Vu les remarques formulées par la DG05 en date du 21 octobre 2016 ;

Considérant que la valeur vénale actuelle du bâtiment est estimée entre 105.000 et 115.000 euros ;

Vu l'estimation des travaux réalisée par le bureau Osmosis-architectes en date du 17 juin 2013 chiffrée à 454.019,79 euros TVAC ;

Vu le courrier du Notaire DEGREVE en date du 17 janvier 2017 informant que le canon annuel peut être estimé à 5.000 euros ;

Considérant que le Fonds du Logement des familles nombreuses de Wallonie est une structure renommée et qu'elle dispose de moyens budgétaires mis à sa disposition par la Région Wallonne afin d'accorder des aides aux personnes morales désireuses de réhabiliter des biens immobiliers en logements sociaux et qu'en contrepartie, elles doivent accepter de confier leur gestion à un organisme à finalité sociale ;

Considérant qu'il s'engage à rénover à ses frais le bâtiment et à affecter les biens loués principalement au logement des familles nombreuses et accessoirement à de petits ménages, en situation de précarité et à revenus modestes ;

Vu le projet de bail présenté ;

Après en avoir délibéré ;

A l'unanimité :

Article 1^{er} : approuve les modifications apportées au projet de bail emphytéotique, en annexe, d'une durée de 66 ans à passer avec le Fonds du Logement des familles nombreuses de Wallonie, dénommé l'emphytéote, dans le cadre de la transformation du bâtiment situé grand

Rue n° 8+ à Chièvres, cadastré section A numéro 0430VP0000 d'une contenance en superficie de 4 ares d'un revenu cadastral de 3.118 euros en 3 logements.

Article 2 : décide de charger le notaire DEGREVE de CHIEVRES de procéder à la passation de l'acte authentique visant ce bail emphytéotique et désigne Monsieur Olivier HARTIEL, Echevin délégué aux fonctions maïorales et Madame Marie-Line VANWIELENDAELE, Directrice Générale ff pour le représenter lors de la signature de l'acte.

Article 3 : décide de transmettre la présente délibération au Fonds du Logement des familles nombreuses de Wallonie et à la Directrice Financière.

7. Organisation d'événements : uniformisation des documents par les services concernés : décision

Vu les articles L1122-30, L1122-32 et L1122-33 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation fixant les attributions du Conseil Communal;

Vu l'article L1123-23 dudit Code fixant les attributions du Collège Communal;

Considérant qu'en vertu de l'article 135, §2, 3° de la nouvelle loi communale, les communes ont notamment pour mission d'assurer le maintien du bon ordre dans les endroits où il se fait de grands rassemblements d'hommes, tels que les foires, les marchés,...

Vu la loi du 25 juin 1993 sur l'exercice d'activités ambulantes et l'organisation des marchés publics, telle que modifiée par les lois du 4 juillet 2005 et du 20 juillet 2006;

Vu l'arrêté royal du 24 septembre 2006 relatif à l'exercice et à l'organisation des activités foraines et des activités ambulantes de gastronomie foraine;

Vu la décision du Collège communal en date du 28 novembre 2016 relative à l'approbation du formulaire multidisciplinaire pour les événements récréatifs uniformisé par les différents services concernés et proposés par la Zone de police Sylle et Dendre ;

Attendu qu'il est de saine gestion d'adopter les mesures qui s'imposent afin que l'organisation des manifestations festives se fasse dans le respect de la tranquillité et de l'ordre publics, ainsi que de l'environnement ;

Décide, par 8 voix OUI et 6 abstentions (Dubois Paul, Jean Michel, Demarez Claude, Feron Laurence, Dauby Marie-Charlotte et Dumont Vinciane) :

Article 1 : d'approuver le formulaire multidisciplinaire relatif aux événements récréatifs.

Formulaire multidisciplinaire Évènements récréatifs

I. Informations générales relatives à l'évènement

Nom de l'évènement	Abréviation de l'évènement
Lieu où se déroule l'évènement (éventuellement plusieurs villes et/ou communes)	
Nature de l'évènement	Nature de l'évènement
Description détaillée de l'évènement	
Lien détaillé de l'évènement Si possible, joindre un KML (Google Maps)	
Date de début de l'évènement	
Date de fin de l'évènement	
Donnez plus d'informations détaillées sur le timing de l'évènement Heure exacte de début et de fin, durée, éventuelle interruption ? Le programme doit être joint en annexe.	
Donnez plus d'informations détaillées sur le timing de la préparation et la clôture de l'évènement	

A partir de quand commence la préparation ?, quand est prévu le rangement ? ... Un timing doit être ajouté en annexe.	
L'évènement est-il accessible au public ?	Oui: <input type="checkbox"/> Non: <input type="checkbox"/>
L'évènement est-il organisé sur la voie publique ou sur un terrain fermé ?	Click here to enter text.
L'inscription est-elle obligatoire ?	Oui: <input type="checkbox"/> Non: <input type="checkbox"/>
L'évènement est-il payant ?	Oui: <input type="checkbox"/> Non: <input type="checkbox"/>
Si oui, quel est le prix minimum et le prix maximum ?	Minimum: 0 euro Maximum: 0 euro
L'évènement a-t-il déjà été organisé par le passé ?	Oui: <input type="checkbox"/> Non: <input type="checkbox"/>
Si oui, numéro de référence (si connu)	Numéro de référence

2. Données de l'organisateur

Nom de l'organisateur	Adresse de l'organisateur
Site internet de l'organisateur :	http://www .
Page Facebook :	
Compte Twitter :	

Statut de l'organisateur						
ASBL ?	Autorités ?	SPRL ?	SA ?	Association de fait ?	Personne physique ?	Organisation syndicale ?
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Numéro de TVA (si pertinent) :						

3. Public

Nombre total prévu de participants, par catégorie En cas d'évènements sur plusieurs jours, le nombre total de personnes présentes prévues par jour. Visiteurs Collaborateurs (de l'organisation) Participants (ex. à une marche, ...) Y a-t-il des riverains ?	Nombre de visiteurs Nombre de collaborateurs Nombre de participants Oui: <input type="checkbox"/> Non: <input type="checkbox"/>
Quelle est la capacité maximale ? (selon l'organisateur)	
Nombre total de personnes engagées par l'organisation. Par type d'activité (ex. logistique, sanitaire, restauration, sécurité, ...)	
Existe-t-il une liste limitée des données des participants ? Si oui, veuillez la joindre en annexe	Oui: <input type="checkbox"/> Non: <input type="checkbox"/>
Estimation du pourcentage de personnes présentes simultanément à l'évènement ? (hors camping si celui-ci existe)	%
Donnez le nombre de participants attendus en fonction des plages horaires ? (notamment quand prévoit-on le pic de fréquentation ?)	
Nombre de participants aux éditions précédentes Si pertinent	
L'évènement est-il complet ?	Oui: <input type="checkbox"/> Non: <input type="checkbox"/>

Catégorie d'âge dans le public			
Quel pourcentage prévu ? (total : 100%)			
enfants (-12a)	Jeunes (12-18a)	Adultes (18-65a)	Séniors (+65a)
%	%	%	%

Dynamique du public ? Quelle est la dynamique ?			
Assis/ statique	Debout/ calme	Dynamique	Déambulant
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4. Eléments pour l'évaluation du risque

Est-ce qu'une analyse spécifique des risques a été réalisée pour les risques avec un impact interne ou externe sur l'évènement ? Si oui, spécifiez les risques les plus pertinents, quelles mesures appropriées ont été prises, et indiquez par qui elles ont été validées et joignez l'évaluation des risques en annexe.	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication :
--	--

4.1 Public

Y a-t-il un risque accru de <u>surpopulation</u> ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication :
Y a-t-il un risque accru de <u>réaction de panique</u> de la part de la foule ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication :
Y a-t-il un risque accru de <u>ruée</u> lors de l'évènement ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication :
Y a-t-il un risque accru de <u>violence</u> lors de l'évènement ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication :
Y a-t-il un risque accru de présence de <u>groupes cibles violents</u> ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication :
Prévoit-on la présence de <u>VIP</u> qui nécessite des mesures supplémentaires ? Si oui, de quelles personnalités, fonctions, ... s'agit-il ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication :
Utilisez-vous un outil pour surveiller le public présent ? Exemple via RFID, signal bluetooth, ...	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication :

4.2 Risques pour la santé

Température prévue et conditions météorologiques lors de l'évènement	Minimum : °C, Maximum : °C Conditions météorologiques
Des mesures préventives sont-elles prévues en cas d'éventuels coups de soleil ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication :
Est-ce qu'un abri est prévu en cas de conditions météorologiques extrêmes ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication :
Y a-t-il un risque accru lié à la <u>consommation d'alcool</u> ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication :
Y a-t-il un risque accru lié à la <u>consommation de drogues</u> ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication :
Y a-t-il une pathologie de base connue pour au moins 10% du public ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication :
Les mesures nécessaires ont-elles été prises par les stands de nourriture pour respecter la chaîne du froid ? Plus d'informations : www.afsca.be	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication :
Un flyer reprenant des gestes de précautions a-t-il été prévu lors de la remise du ticket d'entrée ? (ex. se protéger en cas de soleil, s'hydrater, ...)	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication :
Est-ce que des activités dynamiques/ physiques qui entraînent un risque accru d'accident ont été prévues pour des participants ou visiteurs ? (exemple : parcours d'équilibre, mur d'escalade, ...) Cliquez-ici pour plus d'informations	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication :
Distance jusqu'aux urgences les plus proches ? Conformément à l'Aide Médicale Urgente (AMU)	km
A-t-on prévu suffisamment de toilettes mobiles ? Combien ? Sont-elles régulièrement nettoyées ? Si oui, par une société ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Combien ? : Explication :

A-t-on élaboré une politique des déchets spécifique ? Poubelles reconnaissables ? Système de tri ? ...	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
A-t-on prévu un poste de secourisme ? Si oui, combien et où ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Combien ? : Lieu
A-t-on prévu des dispositifs spécifiques pour les personnes handicapées ? Si oui, lesquels ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication

4.3 Eléments particuliers comprenant des risques supplémentaires

A-t-on prévu de lancer des feux d'artifice lors de l'évènement ? <u>Cliquez ici pour plus d'infos</u>	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
Si oui, nom et contact de l'artificier, lieu exact des feux d'artifice, date et heure et accord éventuel de la DG Aviation. <u>Cliquez ici pour plus d'infos</u>	Nom : GSM : Lieu des feux d'artifice : Moment : Date, heure : Autorisation DG Aviation ? : Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/>
Est-ce qu'un lâcher de ballons a été prévu lors de l'évènement ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
Si oui, quel est le nombre estimé ? Moment et accord éventuel de la DG Aviation. <u>Cliquez ici pour plus d'infos</u>	Nombre : Moment : Date, heure : Autorisation DG Aviation ? : Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/>
Est-ce que des effets pyrotechniques sont prévus/à prévoir lors de l'évènement ? Exemples : feu de Bengale, poudre à canon, feu ouvert ...	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
A-t-on prévu l'utilisation de skytracers et lasers pendant l'évènement ? <u>Cliquez ici pour plus d'infos</u>	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
Si oui, décrivez leur utilisation ? Heure et date et accord éventuel de la DG Aviation. <u>Cliquez ici pour plus d'infos</u>	Description : Moment : Date, heure : Autorisation DG Aviation ? : Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/>
A-t-on prévu la présence d'animaux lors de l'évènement ? Si oui, quels animaux ? Des mesures de protection spécifiques ont-elles été prévues ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
Des drones ont-ils été engagés lors de l'évènement ? Si oui, précisez lesquels, la quantité, les éventuelles autorisations, ...	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
La présence d'armes à feu est-elle prévue/à prévoir pendant l'évènement ? Si oui, précisez lesquels, la quantité, les éventuels permis, ...	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
Des écrans géants sont-ils placés pendant l'évènement ? Si oui, précisez la quantité, les lieux, la grandeur, ...	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication

4.4 Risques supplémentaires liés à l'infrastructure

Veuillez joindre en annexe un plan détaillé du terrain et/ou du parcours et/ou du camping. Les éléments suivants doivent être désignés sur celui-ci :

- Voies d'évacuation/sortie
- Grillages
- Postes de premiers secours
- Eventuelles sources de risques
- Dispositifs utilitaires
- Contrôle d'accès

En cas d'évènement sur un terrain public ou privé :	<input type="checkbox"/>
Quelle est la taille du terrain ?	m ²
Est-ce qu'une clôture avec des barrières Nadar ou des hautes grilles est prévue ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Surveillé ? : <input type="checkbox"/>
Une tribune est-elle prévue ? Capacité	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> places
Un podium est-il prévu ? Taille ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> m ²
Est-ce qu'une tour PA est prévue ? Taille ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> m
Est-ce que des voies d'évacuation, de sortie ont été prévues ? Si oui, quelle largeur ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Nombre Largeur m
En cas d'évènement dans le centre :	<input type="checkbox"/>

Combien de places et rues sont concernées ? lesquelles ?	
Une tribune est-elle prévue ? Capacité ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> places
Est-ce qu'une tour PA est prévue ? Taille ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> m
Un podium est-il prévu ? Taille ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> m ²
En cas de marche/manifestation mobile :	<input type="checkbox"/>
Quelle est la longueur de la marche ?	mètres
En cas d'évènement dans un lieu intérieur :	<input type="checkbox"/>
Est-ce que les consignes d'incendie ont été respectées ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
Quel est le nombre maximum de personnes autorisées ? Est-ce que les consignes ARAB ont bien été respectées ? <u>Cliquez ici pour plus d'infos.</u>	personnes Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
En cas d'évènement en tente(s) :	<input type="checkbox"/>
Quelle est la superficie de la tente ?	Superficie de la tente
Quel est le nombre de places assises/debouts ?	places assises places debouts
Accessibilité au public ? Ou uniquement pour l'organisation de l'évènement ?	Explication
La tente est-elle chauffée, si oui comment ?	Explication
Nom du fabricant des tentes	Nom
Est-ce que les certificats de stabilité et de conformité nécessaires seront délivrés ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Date :
Est-ce qu'il existe un plan de construction pour les tribunes, podiums, tentes, ... ? Si oui, veuillez le joindre en annexe	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication

Y a-t-il des sources de risques spécifiques comme des raccordements au gaz, des cabines à haute tension, etc. ? Si oui, lesquels ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
De quoi est constitué le sous-sol de l'évènement ? Est-ce que des mesures spécifiques ont été prévues pour la stabilisation ?	Sous-sol
Quelles sont les dispositifs utilitaires présents et utilisés pour l'évènement ?	<input type="checkbox"/> Raccordements au gaz <input type="checkbox"/> Raccordement à l'eau <input type="checkbox"/> Raccordement à l'électricité <input type="checkbox"/> Groupe de courant
	Nombre
	: - Puissance : kW

Si un camping est prévu pour les visiteurs :
(tenez compte d'une éventuelle réglementation spécifique)

Quelle est la superficie totale prévue ?	m ²
Quel est le nombre maximum de place ?	tentes
Quel est le nombre maximum de personnes sur le camping	personnes
Donnez une estimation du nombre total de personnes présentes simultanément	Nombre de personnes
Est-ce que des dispositifs de premiers soins sont prévus sur le terrain ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
Est-ce que les dispositifs nécessaires sont prévus en matière de sécurité incendie ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Combien ? : Explication
Combien d'entrées et sorties ainsi que de voies d'évacuation sont prévues sur le camping ? (donnez des informations supplémentaires (ex : éclairage présent ?)	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Combien ? : Explication
Est-ce que le débit d'eau potable a été prévu en suffisance ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Combien ? : Explication
Combien de toilettes seront présentes ? Est-ce suffisant ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Combien ? : Explication
Combien de douches seront présentes ? Est-ce suffisant	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Combien ? : Explication

5. Ordre public, tranquillité et éventuelle nuisance

A-t-on fait appel à une entreprise de gardiennage privée pour le contrôle d'accès ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/>
---	---

Si oui, complétez les réponses suivantes	
Décrivez précisément la mission	Description mission
Combien de personnes d'une entreprise de gardiennage privée sont engagées ?	Nombre
Quel est le nom de l'entreprise ?	Nom entreprise
Numéro de reconnaissance intérieur : Cliquez ici pour plus d'infos	Numéro de reconnaissance
A-t-on fait appel à une entreprise de gardiennage privée pour le contrôle des biens ? Si oui, complétez les réponses suivantes	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/>
Décrivez précisément la mission	Description mission
Combien de personnes d'une entreprise de gardiennage privée sont engagées ?	Nombre
Quel est le nom de l'entreprise ?	Nom entreprise
Numéro de reconnaissance intérieur : Cliquez ici pour plus d'infos	Numéro de reconnaissance
A-t-on fait appel à une entreprise de gardiennage privée pour la sécurité lors de l'évènement sur le lieu de l'évènement ? Si oui, complétez les réponses suivantes	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/>
Décrivez précisément la mission	Description mission
Quel est le nom de l'entreprise	Description stewards
De combien de volontaires s'agit-il ?	Nombre de stewards
Numéro de reconnaissance intérieur : cliquez ici pour plus d'infos	Numéro de reconnaissance
Des gardiens volontaires ont-ils été engagés pour contribuer à la sécurité de cet évènement ? Si oui, complétez les réponses suivantes	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
Décrivez précisément la mission	Description mission
Décrivez qui sont ces stewards	Description stewards
De combien de stewards s'agit-il ?	Nombre de stewards
Sont-ils visuellement reconnaissables lors de l'évènement ?	Nombre de stewards
Un plan d'évacuation a-t-il été établi ? Si oui, veuillez le joindre en annexe et complétez les réponses suivantes :	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/>
Est-ce des procédures spécifiques d'évacuation ont été définies ? (ex. qui prend la décision, comment et quand communique-t-on, ... ?)	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
Combien de sorties d'évacuation ont été prévues ? quelle est leur largeur ?	Nombre + explication
Est-ce que les sorties d'évacuation débouchent sur les voies publiques appropriées ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
Est-ce que les voies d'évacuation sont rendues suffisamment visibles ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
Est-ce que le plan d'évacuation est suffisamment testé avant l'évènement ? ou est-ce prévu lors de l'évènement ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
Est-ce que des procédures spécifiques sont élaborées en cas d'éventuel arrêt de l'évènement ? (Communication, évacuation terrain, accords avec des sociétés publiques de transport, ...)	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
Est-ce qu'une nuisance sonore supplémentaire est produite lors de l'évènement (musique, véhicules bruyants, chants, ...)	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
Est-ce que des mesures spécifiques ont été prises pour limiter la nuisance sonore pour les riverains ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
Est-ce qu'une communication est prévue à l'attention des riverains ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
Est-ce que les réglementations en vigueur en matière de nuisance sonore sont respectées ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication

6. Mobilité

Est-ce que des transports publics spécifiques sont organisés vers cet événement ? Si oui, prévoir plus d'explication sur ce type de transport et les accords qui doivent être conclus pour le transport des voyageurs vers le lieu de l'événement	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
Est-ce que des transports (publics) spécifiques sont organisés sur l'événement ? Si oui, prévoir plus d'explication sur le type de transport et les accords conclus sur le lieu de l'événement	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
Est-ce des rues, places, domaines publics doivent être fermés pendant et/ou en préparation et clôture de l'événement ? Si oui, dressez une liste, à quel moment, ...	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
Faut-il apporter des changements spécifiques à la circulation du trafic des véhicules sur le lieu de l'événement ? Si oui, lesquels, à quel moment, ...	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
Faut-il prévoir une interdiction de parking pour les véhicules pendant l'événement ? Si oui, dans quels endroits, à quels moments, ...	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
Est-ce que les transports publics doivent être déviés pendant l'événement ? Si oui, de quelles lignes s'agit-il, à quels moments, est-ce que des accords ont déjà été conclus avec les sociétés de transport, ...	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
Est-ce que des mesures spécifiques ont été prévues pour mener à bien les départs à la fin de l'événement ? Si oui, quelles mesures ont été prises ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication

Si un (des) parking(s) est (sont) prévu(s) :

Pour qui les parkings ont-ils été spécifiquement prévus ? Précisez leur nombre	Organisation : <input type="checkbox"/> Public : <input type="checkbox"/> Payant ? : <input type="checkbox"/> Invités/VIPS : <input type="checkbox"/> Presse : <input type="checkbox"/> Services de secours et intervention : <input type="checkbox"/> Mobilité réduite : <input type="checkbox"/>
Est-ce des parkings sont prévus sur un terrain privé ou public ?	Public : <input type="checkbox"/> Privé : <input type="checkbox"/> Les deux : <input type="checkbox"/>
Est-ce qu'une surveillance est prévue ? Afin de pouvoir avertir en cas d'urgence les services de secours. Si oui, par qui ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
Est-ce que des mesures de sécurité spécifiques sont prévues pour le(s) parking(s) ? Exemple : gardiennage, sécurité incendie, prévention de boue, ...	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
Est-ce qu'un service de navettes est organisé du parking vers l'événement ? Si oui, donnez les endroits exacts	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
Est-ce que des parkings spécifiques vélos (surveillés) sont prévus pendant l'événement ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication

7. Information et communication

Quelle publicité est faite pour l'événement ?					
Affiches locales	Affiches répandues	Radio	Télévision	Internet	Médias sociaux
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A-t-on prévu la présence de presse pendant l'événement ? Si oui, spécifiez quelle genre de presse	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
Prévoit-on qu'au moins 10% de la population sera allophone ? Si oui, quelles langues et spécifiez comment en tenir compte au niveau des mesures	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Langues : Mesures : explication

Est-ce qu'un responsable pour les contacts presse est prévu ? Si oui, complétez les coordonnées de contact dans la partie 10	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/>
---	---

Quels dispositifs spécifiques ont été prévus?					
Accueil	Point d'info	Enfants perdus	Objets perdus	Point de recharge GSM	Autre
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Spécifiez autres					

Est-ce que des panneaux d'information spécifiques sont prévus ? Si oui, spécifiez Exemple : sanitaire, programme, règlement, ...	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
A-t-on prévu la signalisation nécessaire pour l'accès à l'évènement ? Exemples : flèches, plan des routes, ...	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
A-t-on élaboré des messages en cas d'éventuelles surcapacité ? Exemples : via des journaux lumineux, twitter, ...	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
A-t-on prévu la signalisation nécessaire en ce qui concerne les mesures de sécurité ? Exemple : postes de secours, voies d'évacuation, ...	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
A-t-on prévu des panneaux lumineux lors de l'évènement qui permettent de communiquer ? Si oui, spécifiez le lieu où ceux-ci peuvent être commandés	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
A-t-on prévu un hashtag spécifique pour Twitter l'évènement ? Si oui, spécifiez	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Twitter : Explication
A-t-on préparé des messages standards en cas d'incident ? Si oui, lesquels ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
A-t-on conclu des accords avec les autorités sur qui communique et quand ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
A-t-on prévu des dispositifs spécifiques supplémentaires pour des objectifs de communication en cas d'incident ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
A-t-on conclu des accords spécifiques avec les opérateurs télécoms pour que la capacité des appels puisse être assurée pendant l'évènement ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
Est-ce que les riverains ont été suffisamment informés sur l'évènement ? Si oui, quand ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
Est-ce que des accords ont été conclus avec les autorités sur qui communique et quand ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication

8. Logistique et restauration

A-t-on prévu un logement pour le staff organisateur ? Si oui, où et de quand à quand ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Où et quand ?
A-t-on prévu un séjour pour (une partie) des visiteurs ? Si oui, où et de quand à quand ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Où et quand ?
A-t-on prévu des stands de nourriture où des plats chauds sont préparés ? Si oui, de quelle source de chaleur s'agit-il ? Si oui, a-t-on pris des mesures de prévention incendie spécifiques ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Source de chaleur ? Mesures prévention incendie
Est-ce qu'un barbecue ou un autre feu ouvert est prévu pour la préparation des repas chauds ? Si oui, spécifiez.	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
Est-ce que des assurances spécifiques ont été souscrites ? Si oui, pour quel(s) risque(s), dans quelle institution et quel est le numéro d'assurance ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
Faut-il éteindre l'éclairage public pendant (une partie de) l'évènement ? Si oui, à quel moment et quelles mesures spécifiques doivent être prises en cas d'incident lors de ces moments ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication

9. Mesures supplémentaires

A-t-on établi un règlement d'ordre intérieur ? Où et comment est-il mis à disposition ? Si oui, le joindre en annexe (si spécifique pour le camping, il faut aussi le joindre)	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication
A-t-on prévu des mesures spécifiques pour la sécurité ? Ex. les premiers soins, extincteurs, seaux d'eau/de sable, couverture anti-feu, ...	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/> Explication

10. Contexte local spécifique

Ajoutez ici les rubriques et questions liées au contexte local spécifique
(par exemple un événement dans un lieu spécifique comme la digue, le domaine d'un château, les quais, un port, ...)

11. Coordonnées de contacts utiles

Responsable organisation		Responsable sécurité événement	
Nom		Nom	
Adresse		Adresse	
Fonction pendant l'événement		Fonction pendant l'événement	
Tel		Tel	
Email		Email	
GSM		GSM	

Responsable médicale		Hôpital le plus proche	
Nom		Nom	
Prenom		Adresse	
Adresse		Contact	
Fonction		Informe de l'événement ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/>
Email		Distance de l'événement jusqu'à l'hôpital	km
GSM			
Compétence décisionnelle			
Appartient à l'hôpital suivant			

Organisation poste de secourisme		Personne de contact poste de secourisme	
Nom		Nom	
Adresse		Adresse	
Responsable pendant l'événement		Email	
Tel		Tel	
Email		GSM	
GSM			

Pharmacien de garde pendant l'événement		Médecin de garde pendant l'événement	
Nom		Nom	
Adresse		Adresse	
N° de tel		N° de tel	
Averti ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/>	Averti ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input type="checkbox"/>

Responsable communication		Responsable contact presse	
Nom		Nom	
Adresse		Adresse	
N° de tel		N° de tel	
Fonction		Fonction	
Email		Email	

Nom et fonction responsable signature		Nom et fonction	
Signature			

12. Checklist Annexes

- Programme
- Timing construction et rangement
- Liste participants
- Analyse des risques
- Plan détaillé du terrain
- Plan de construction tribunes, podiums, tours PA, ...
- Plan d'évacuation
- Procédures d'évacuation
- Règlement d'ordre intérieur

Dossier à transmettre à : Cellule de Sécurité

Administration Communale de CHIEVRES
Rue du Grand Vivier, 2
7950 CHIEVRES

Persone de contact : Mme LAFOSSE Marie-Françoise,

Fonctionnaire responsable de la planification d'urgence.
Tel : 068/656812
Fax : 068/656831
mf.lafosse@chievres.be

Mme MICHEZ Amélie

Fonctionnaire Adjointe de la planification d'urgence
Tel : 068/656815
Fax : 068/656831
A.michez@chievres.be

Mr B. LEFEBVRE, entre et prend la présidence

7A. Accueil temps libre : organisation d'un stage durant les vacances de carnaval : décision

Vu la délibération du collège communal du 14 janvier 2017 relative à l'organisation d'un stage de 2 jours, les 27 et 28 février 2017 (vacances de carnaval) dans le cadre des activités du service de l'Accueil Temps Libre pour les enfants de 2 1/2 à 12 ans domiciliés dans l'entité ou inscrits dans une des écoles de l'entité ;

Considérant que le stage se déroulera à l'école communale de CHIEVRES ;

Considérant que les activités auront lieu de 9 à 16 h et qu'un accueil sera organisé de 7 à 9 h et de 16 à 18h ;

Considérant que la participation sera fixée à 10 euros pour les 2 jours et comprend un potage le midi ;

Considérant que le nombre d'inscrits sera limité et que les inscriptions seront clôturées le 13 février 2017 ;

Entendu l'échevine dans son rapport ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Après délibération,

A l'unanimité,

APPROUVE la délibération du collège communal du 14 janvier 2017 :

- qui propose d'organiser un stage de 2 jours, les 27 et 28 février 2017 (vacances de carnaval) dans le cadre des activités du service de l'Accueil Temps Libre pour les enfants de 2 1/2 à 12 ans domiciliés dans l'entité ou inscrits dans une des écoles de l'entité
- que le stage se déroulera à l'école communale de CHIEVRES,
- que les activités auront lieu de 9 à 16 h et qu'un accueil sera organisé de 7 à 9 h et de 16 à 18h
- que la participation sera fixée à 10 euros pour les 2 jours et comprend un potage le midi
- que le nombre d'inscrits sera limité et que les inscriptions seront clôturées le 13 février 2017.

Question d'actualité (R.O.I. 31.01.2013 – chapitre 3 – articles 75 à 77)

- **1^{ère} question de Mr DEMAREZ Claude, Conseiller Communal**

Riverains rue de la Garde à Huissignies – circulation locale et vitesse excessive

J'ai été interpellé par plusieurs riverains de la rue de la Garde, à Huissignies.

Cette rue, comme vous le savez, est à circulation locale.

Les nuisances rapportées sont que des personnes d'une part ne respectent pas le caractère de circulation locale de ladite rue et d'autre part roulent à une vitesse excessive.

Un coussin berlinois a été placé à une extrémité de la rue. Les riverains dont question sont de l'autre côté de la rue.

Je n'ignore pas que le charroi agricole pourrait être entravé par un tel aménagement.

À tout le moins ne peut-on pas redoubler de vigilance afin que le caractère local soit mieux respecté, ainsi que la vitesse légale ?

Réponse de Mr LEFEBVRE Bruno – Président

La rue de la Garde m'est bien connue et dispose effectivement aujourd'hui déjà du statut de desserte locale. A priori donc, elle ne peut être utilisée par les automobilistes qui souhaitent prendre un raccourci vers ATH ou vers Blicquy.

Force est malheureusement de constater que c'est le cas, notamment aux heures de pointe. Nous avons déjà réalisé un aménagement de ralentissement, il s'agit d'un coussin berlinois, mais ce genre d'aménagement ne peut pas être réalisé à proximité des habitations vu le nombre de convois agricoles qui utilisent cette voirie et qui, provoquerait dès lors des nuisances importantes aux habitations.

Dès lors la seule solution reste les contrôles, je vais donc inviter les services de police à réaliser de nouveaux contrôles.

Réplique de Mr DEMAREZ Claude (art 77 par. 2 du ROI)

J'ai bien entendu vos réponses et je serai attentif quant au suivi y apporté.

• 2^{ème} question de Mr DEMAREZ Claude, Conseiller Communal

MCA de Ath - Annulation du spectacle « Ripaille » présenté par la Cie Lazzi Vitalité du conseil culturel de Chièvres et implication de l'Échevinat

Inscrit avec ma famille au spectacle repas de la MCA de Ath, salivant déjà devant les mets proposés par le traiteur Pistrail, le repas étant associé au thème du spectacle, j'ai dû déchanter, le spectacle étant annulé faute de participants.

Je m'adresse tout particulièrement à Madame l'Échevine, je crois qu'une redynamisation du Conseil culturel local aurait permis une mobilisation de toutes les forces vives culturelles et associatives locales, ce qui aurait réuni le nombre suffisant de participants. C'est ma conviction. Je n'ignore pas le projet de faire de Chièvres une ville à forte identité médiévale mais il y a de la place pour les autres projets et pour une véritable éducation permanente.

Je vous invite à insuffler un second souffle à ce conseil culturel, la culture à Chièvres le vaut bien !

En résumé, Madame l'Échevine, quoi de neuf à la culture ?

Réponse de Mr LEFEBVRE Bruno – Président

Le conseil culturel était une initiative de la MCA et pas une initiative communale.

D'autre part, il faut également reconnaître que ce conseil culturel n'était plus composé que d'une dizaine de personnes et à l'exception des spectacles promenades, ne travaillait plus sur des événements concrets.

Nous ne sommes pas opposés à la réinstallation d'une telle structure mais comme indiqué, l'initiative doit revenir à la MCA que nous finançons d'ailleurs dans le cadre d'un programme culturel régional à hauteur d'approximativement 4€ par habitant.

Madame l'Echevine va ajouter quelques éléments.

Réponse de Mme DUVIVIER Paulette – Echevine

Madame l'échevine n'a rien à ajouter: elle trouve que son député-bourgmestre a bien résumé ses idées

Réplique de Mr DEMAREZ Claude (art 77 par. 2 du ROI)

J'ai bien entendu vos réponses, cette fois elles ne me satisfont nullement ! Il est nécessaire de s'investir pour la réussite des projets, à l'instar de ce que j'ai fait quand je m'occupais du commerce local et quand j'ai soutenu les associations de commerçants contre vents et marées.

• **3^{ème} question de Mr DEMAREZ Claude, Conseiller Communal**

Une antenne Proximus à l'église de Vaudignies ?

Dans l'exercice de ma fonction de Conseiller communal, j'ai pris connaissance du projet de l'opérateur mobile Proximus d'implanter une antenne sur l'église de Vaudignies.

Cela m'interpelle comme simple citoyen et administré car je suis également riverain de ladite église et chef de famille avec des enfants. Il s'agit aussi d'une question de santé publique et des générations futures.

Je reconnais que d'une part, **tout le monde dispose d'un téléphone mobile et souhaite le meilleur réseau possible.**

D'autre part, **au nom du principe de précaution**, le choix de l'implantation interpelle car nous sommes dans le centre du village de Vaudignies et **deux écoles (une de chaque réseau) ainsi qu'une crèche communale** se trouvent dans un rayon inférieur à 100 mètres. Ne s'impose-t-il pas de consulter la population locale, à tout le moins ? Même si ce n'est peut-être pas une obligation légale.

D'autant plus que les habitants de certaines rues sont consultés pour l'un ou l'autre aménagement de sécurité, des d'âne, coussin berlinois ou autres chicanes, cela s'impose à tout le moins pour le placement d'une antenne d'un opérateur de téléphonie mobile. Tant comme Conseiller communal que comme simple citoyen et riverain, je ne tolérerais pas qu'une telle antenne soit placée à mon insu !

Je me questionne également sur les méthodes de l'opérateur et du passage en force. C'est la Fabrique qui est sollicitée car le bâtiment du culte de la paroisse Vaudignies est la seule église qui n'est pas propriété communale (car 1868, l'année de sa construction, est postérieure au concordat et l'église a été voulue par le curé de l'époque sur fonds privés). Pour ce qui est de la location, le montant annuel dont question est de quelques milliers d'euros par an (7.000€ à 9.000€ selon les sources).

Où en est ce projet ? Merci déjà de vos réponses.

Réponse de Mr LEFEBVRE Bruno – Président

Nous avons effectivement été informés, par l'intermédiaire de Monsieur Cordier, d'un projet de la société Proximus afin d'installer une antenne dans le clocher de l'église de Vaudignies. Afin d'être complet, je souhaite confirmer que non seulement nous ne sommes pas propriétaire de l'Eglise de Vaudignies mais a fortiori, il existe une exception wallonne dans le cadre des permis nécessaires pour l'installation d'antenne.

Dans le cadre d'un clocher d'église, la délivrance d'un permis n'est pas nécessaire.

Ceci dit, une fois informé, j'ai convoqué une réunion dans mon bureau avec les différents intervenants, des représentants de Proximus, l'Evêché, madame la Directrice générale, Madame l'Echevine de l'Enseignement, et nos services d'urbanisme.

Même si je vous avoue que, durant les premières minutes de la réunion, il régnait une certaine tension entre Proximus et nous, j'ai personnellement informé Proximus que même si nous n'avions pas à délivrer un permis, nous ferions néanmoins tout pour que la santé publique et notre population soient respectés.

J'ai informé Proximus qu'avant toute chose, nous souhaitons qu'une rencontre citoyenne soit organisée en présence d'une structure de santé, indépendante, pour informer la population sur les effets sur la santé d'une telle antenne et que de toute façon, aucun accord ne serait donné par l'autorité communale sans avoir interrogé et écouté les riverains de l'antenne.

L'évêché nous a d'emblée fait savoir qu'il respecterait la décision de la Ville de Chièvres.

Je conclurai en disant qu'actuellement aucun dossier n'est officiellement rentré par Proximus donc nous n'avons plus aucune information sur la volonté ou non de Proximus d'installer cette fameuse antenne.

Réplique de Mr DEMAREZ Claude (art 77 par. 2 du ROI)

J'ai bien entendu vos réponses, je resterai néanmoins vigilant dans ce dossier.

• **4^{ème} question de Mr DEMAREZ Claude, Conseiller Communal**

**PCDR (plan communal de développement rural)
Subsidiation transcommunale et bulles à verre enterrées**

J'ai deux volets dans ma question afférente au PCDR, le premier volet relève des choix stratégiques, le second volet s'inscrit dans l'opérationnel.

La législation wallonne permet maintenant la subsidiation de projets (mobilité, infrastructures, etc. ...) portés par deux ou trois communes limitrophes. Dans notre cas, Brugelette est déjà en opération de développement rural et Lens pourrait bientôt entrer dans cette dynamique. Il faut savoir que, dans ce cas, le subventionnement des investissements sélectionnés monte à 90 % !

Le Collège communal a-t-il déjà inscrit cette thématique dans sa réflexion à moyen et long terme ? Je pense par exemple à un projet de mobilité relatif à la question du parc Pairi Daiza mais aussi à des projets d'infrastructures.

Par ailleurs, la fiche du projet de nouvelle place à Ladeuze est en phase d'élaboration et des personnes membres de la commission locale de développement rural ont manifesté le souhait, légitime à mes yeux, de prévoir une bulle à verre enterrée dans ce projet d'aménagement et de rénovation. Cette demande sera-t-elle rencontrée ?

Merci de vos réponses.

Réponse de Mr LEFEBVRE Bruno – Président

Nous sommes effectivement en fin de notre premier PCDR et nous avons intégré dans le budget 2017 l'étude nécessaire au lancement du prochain PCDR.

Ceci dit, nous n'avons effectivement pas mené de réflexion sur un PCDR commun à plusieurs villes mais comme je vous le disais, nous n'en sommes qu'aux prémices et donc ce n'est pas impossible, nous allons creuser la question pour s'assurer qu'un tel PCDR ne diminuerait pas la part globale des subsides alloués.

Concernant le projet de la Place de Ladeuze et la réflexion relative aux bulles à verres, nous allons évidemment intégrer ces éléments dans le projet, comme nous l'avons fait dans le cadre du parking juste en face de notre Hôtel de Ville. Ceci dit, nous nous limiterons aux bulles à verres et pas aux containers à déchets car une seule entreprise en Belgique dispose d'un brevet en la matière et nous ne souhaiterions pas être dépendant d'une seule entreprise pour la gestion de ces containers.

Réplique de Mr DEMAREZ Claude (art 77 par. 2 du ROI)

J'ai bien entendu vos réponses et je resterai vigilant pour la seconde question. Pour le subventionnement transcommunal du PCDR, je suis satisfait d'avoir ajouté un élément à votre réflexion.